

RECRUTEMENT D'UN CHEF DE SERVICE AMENAGEMENT PAYSAGER

Crée en juin 1989, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) est une société anonyme de droit privé, dont l'actionnariat est majoritairement public. Sa mission principale est de construire, exploiter et entretenir le réseau autoroutier qui lui est concédé par l'Etat. Aujourd'hui, ADM est concessionnaire d'un réseau d'autoroutes en exploitation de 1800 kilomètres.

Mission : Assurer le déploiement, la coordination et le suivi de la stratégie d'ADM en matière d'aménagement et de gestion paysagère du réseau autoroutier. Veiller à la bonne exécution des projets, dans le respect des exigences de sécurité, de durabilité, de qualité environnementales et de valorisation des infrastructures conformément à la démarche RSE d'ADM.

Activités/responsabilités :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts et de paysage, en réalisant des analyses de besoins et des projets.
- Contribuer à la conception paysagère des projets d'extension, de réhabilitation et de développement du réseau autoroutier.
- Réaliser des études techniques des projets d'aménagement paysager et produire des plans des aménagements et les spécifications techniques.
- Réaliser les études d'impact environnementaux nécessaires pour le financement de projets de développement.
- Piloter la réalisation des travaux d'aménagement paysager des projets d'extension, de réhabilitation et du développement de réseau d'autoroutes, tout en veillant au respect des exigences de sécurité, de durabilité, de qualité environnementale.
- Veiller à l'intégration harmonieuse des aménagements dans leur environnement naturel et urbain.
- Définir les méthodes et fréquences d'entretien adaptées aux contraintes autoroutières (zones de sécurité, accotements, échangeurs, aires de repos).
- Mettre en place un plan de préservation du patrimoine vert autoroutier.
- Rédiger les rapports techniques, bilans d'activités et indicateurs de performance.
- Participer au suivi des travaux de recherche menés par ADM en matière d'utilisation du génie biologique.
- Développer et animer des outils de supervision et de valorisation du patrimoine vert d'ADM (cartographie, recensement, évaluation...)
- Développer et mettre en œuvre des solutions innovantes en matière d'aménagement durable (irrigation économique, essences locales résistantes, valorisation des déchets verts).

Profil :

- Bac+ 5, titulaire d'un diplôme en architecture paysagère, agronomie, ingénierie environnementale, urbanisme et aménagement ou équivalent.
- Avoir une expérience minimale de 5 ans en aménagement paysager dans le domaine des infrastructures ou équivalent.

Consistance du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Un CV actualisé ;
- Une copie du dernier diplôme ;
- Une copie des attestations de travail ;
- Une copie de la carte nationale d'identité.



L'avis de candidature est publié sur les sites www.adm.co.ma et emploi-public.ma. Les candidats doivent déposer leurs dossiers de candidature sur le site <https://adm.etalent.ma>, et ce au plus tard le **08 Octobre 2025 à minuit**.